

[MON ARGENT](#) > [EPARGNER](#)

ANALYSE

# Les coopératives distribuent à nouveau un généreux dividende

11 juin 2019 06:46



©© Zoonar/SEIFERT BIRGI

**La plupart des sociétés coopératives distribuent cette année un dividende inchangé par rapport à l'an dernier. Dans un environnement de taux bas, ces dividendes pourraient être tentants pour certains candidats investisseurs, mais il convient de rester prudent: ce n'est pas un investissement sans risque.**

**L**es actions de sociétés coopératives sont généralement considérées comme **plutôt défensives**. **L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.** Car, contrairement aux actions ordinaires, elles conservent, dans des circonstances normales, leur valeur nominale et le capital est ainsi garanti. Chaque année, elles distribuent à leurs actionnaires un dividende dont une partie est exonérée de précompte mobilier (lire encadré ci-contre).

Le site web de L'Echo fait usage de cookies afin d'optimiser votre expérience d'utilisation. En cliquant sur 'OK', vous acceptez le placement de cookies. Vous souhaitez en savoir plus sur les cookies, ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

Pour l'exercice 2018, les **banques coopératives Cera** [↗](#) et **Creilan** [↗](#) distribuent un dividende inchangé de 3% (voir tableau). Plusieurs **coopératives actives dans les énergies alternatives** <sup>OK</sup> maintiennent également leur dividende. Chez **CLEF** [↗](#) et **Energiris** [↗](#), il s'élève à 3%, chez **Allons en Vent** [↗](#), il atteint même 6%, tandis qu'il progresse encore auprès de **Courant d'air** [↗](#) (de 4 à 5,5%).

Ceci dit, il existe des exceptions. Par exemple, la coopérative [Ecopower](#) ne distribue pas

Créez

un compte gratuit

Les coopératives distribuent à nouveau un généreux dividende

TEMPS DE LECTURE: 7 MIN

APERÇU D' ACTIONS DE COOPÉRATIVES DISTRIBUANT UN DIVIDENDE EN 2019

Dividende distribué, en %

Institutions financières

	2018	2019
Cera	3,0	3,0
CrelanCo	3,0	3,0

Energies alternatives

Allons en Vent	6,0	6,0
CLEF	3,0	3,0
Courant d'air	4,0	5,5
Emissions Zéro	3,0	2,0
Energiris	3,0	3,0
Vent du Sud	4,0	2,0

Micro financement

Alterfin	1,0	1,0
Incofin	2,5	2,5
Oikocredit	0,75	0,75

Source : De Tijd / L'Echo

©MEDIAFIN

CONSEIL

Chaque jour une astuce pour vos finances personnelles?

Inscrivez-vous à notre newsletter «Brève d'argent».

Encodez votre adresse e-mail

Envoi quotidien (lu.-ve.) par e-mail - Désinscription en un seul clic

Investissements durables



L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.

L'intérêt de ces coopératives, c'est qu'elles ont d'autres avantages que la seule exonération du précompte mobilier sur le dividende. Les coopératives bénéficient également d'une réduction d'impôts (l'impôt) sur le montant investi ou personneliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

Fiscalité

Récupérer le précompte mobilier

Mais leur principal atout, c'est qu'en plus d'un rendement financier, elles visent aussi un rendement social. Elles sont donc une bonne façon d'investir de manière totalement

Les dividendes sur les actions coopératives sont exonérés de précompte mobilier dans certaines limites. Jusqu'en 2018, les coopérateurs percevaient les dividendes bruts, mais depuis l'an dernier, ils reçoivent le dividende net après **déduction des 30% de précompte, qu'ils peuvent récupérer via leur déclaration fiscale.**

Pour l'année de revenus 2018, **640 euros de dividendes de coopératives et d'actions cotées en Bourse sont exonérés.** Pour 2019, ce montant est relevé à **800 euros maximum, ce qui permet de récupérer 240 euros via sa déclaration fiscale.**

**la façon dont votre argent sera investi.** Dans un premier cas de figure, elles **investissent en capital** dans un projet via une société de projet (ce qui fait que vous devenez propriétaire de l'outil de production).

Dans un second cas de figure, votre argent est utilisé pour accorder des **prêts subordonnés**. Par exemple, une coopérative qui est parvenue à amasser du capital mais qui se retrouve sans projet fait un prêt à une coopérative qui a un ou plusieurs projet(s) mais pas nécessairement les fonds pour le(s) réaliser. "Le prêt est dit 'subordonné' parce qu'il est remboursé en dernier (juste avant les actionnaires) en cas de liquidation de société, explique Johanna D'Hernoncourt, de l'[Aperre](#) (l'Association pour la promotion des énergies renouvelables). Il s'agit d'un placement un peu plus risqué qu'un prêt classique (bancaire) et donc mieux rémunéré. On parle parfois de 'quasi capital' pour ce type de prêts."

Par ailleurs, dans la plupart des cas, les actionnaires des coopératives actives dans les énergies alternatives sont **également clients et bénéficient parfois d'un tarif préférentiel.**

En fait, ceux qui acquièrent des parts dans une coopérative associée à des fournisseurs d'énergie comme [Cociter](#) en Wallonie, [Energie2030](#) à Bruxelles et [Ecopower](#) ou [Wase](#) ont droit à une réduction sur leur facture d'énergie. Vous souhaitez en savoir plus sur les cookies, ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

## Actions illiquides

OK

Gérer

pour accorder des crédits à de petits projets dans des pays en développement, comme à un pêcheur ou une couturière.

Dans ce contexte, les risques doivent être pris en considération. Le **risque de crédit** – en d'autres termes, la probabilité que les prêts ne soient pas remboursés – est examiné en profondeur. Des garanties sont souvent prévues dans le contrat de crédit.

## Energies alternatives

Parmi les coopératives actives dans les énergies alternatives, il est **important de s'informer sur**

Dans la plupart des cas, il est **possible de souscrire des actions d'une coopérative** à tout moment. En moyenne, selon la coopérative, le prix des actions varie entre 50 et 1.000 euros. Les coopératives distribuent à nouveau un généreux dividende

Créez un compte euros. gratuitement

TEMPS DE LECTURE: 7 MIN

PLUS TARD

0

RÉAGIR

f

in

🐦

✉

**La loi sur les sociétés coopératives définit les règles du jeu pour les coopérateurs demandant un remboursement total ou partiel.**

Par contre, il est **beaucoup plus difficile d'en sortir**. La loi sur les sociétés coopératives définit les règles du jeu pour les coopérateurs demandant un remboursement total ou partiel. Si la demande de sortie est introduite pendant le premier semestre, le capital sera remboursé à l'actionnaire après l'assemblée générale de l'année suivante. Si la demande a lieu pendant la seconde partie de l'année, le remboursement devra attendre l'assemblée générale deux ans plus tard. Dans certaines coopératives, en particulier dans le secteur des

énergies alternatives, il existe même une période de "lock-up". Dans ce cas, les coopérateurs ne peuvent revendre leurs parts qu'après l'expiration d'un délai de cinq à six ans par exemple.

"En pratique, cependant, le conseil d'administration peut faire un appel au sein des coopérateurs pour qu'un rachat/transfert de(s) part(s) du coopérateur sortant puisse se faire à plus courte échéance et que le capital soit libéré plus rapidement", nuance Johanna D'Hernoncourt.

Par ailleurs, la **limite d'investissement** de 5.000 euros par coopérative saute dans les cas où une coopérative rédige une note d'information plutôt qu'un prospectus dans le cadre d'un appel à projet. Certaines coopératives limitent quand même le nombre d'actions qu'un actionnaire peut souscrire, ce qui réduit la possibilité de profiter d'un dividende intéressant.

Ceci dit, **les dividendes distribués par une coopérative sont toujours limités à 6%**. Cette limite a été instaurée pour garantir à la coopérative la conservation d'une partie de ses ressources et ainsi permettre une gestion quotidienne capable de financer ses projets.

L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.

Le site web de L'Echo fait usage de cookies afin d'optimiser votre expérience d'utilisation. En cliquant sur 'OK', vous acceptez le placement de cookies. Vous souhaitez en savoir plus sur les cookies, ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

si vous êtes tenté par les avantages, plus nombreux, d'un investissement dans une coopérative active dans les énergies alternatives (dont une **réduction sur le prix de votre énergie**), cliquez sur la plateforme **Coopérative à la Carte** ([Coopalacarte.be](http://Coopalacarte.be)).

Celle-ci recense plusieurs dizaines de **projets d'investissements émanant de 23 coopératives actives dans des filières variées de l'énergie durable**. "Depuis sa création en 2017, son succès se maintient avec pas moins de 465.000 euros de promesses d'investissement enregistrées", d'après Nathalie Gilly, la porte-parole de l'Apere.

Créer  
un  
compte  
gratuit

TEMPS DE LECTURE: 7 MIN

PLUS  
TARD

0

RÉAGIR



Attention, d'ici la fin de l'année, cette plateforme sera remplacée par un outil réalisé conjointement avec **Financité — FairFin**. Pour rappel, son label de qualité certifie que le produit finance des activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale en se basant sur des critères sociétaux.

## ... ou auprès d'un nouvel opérateur télécom?

À partir de septembre 2019, **Neibo** [↗](#), un nouvel opérateur mobile virtuel (qui utilisera le réseau orange) débarquera sur le marché.

Prendre **une part (20 euros)** dans cette coopérative vous donnera droit, ici aussi, à un tarif "coopérateur". C'est-à-dire une réduction sur le prix de votre abonnement. Neibo s'engage d'ailleurs à proposer plusieurs types d'abonnements, dont les tarifs seront alignés sur ceux du marché.

## ... ou dans l'alimentation bio?

Il est possible de devenir coopérateur d'enseignes comme **Färm** [↗](#), **Bees Coop** [↗](#) ou **Woocoop** [↗](#). Mais réaliser ce type d'investissement, c'est aussi s'engager à participer au bon fonctionnement de la coopérative en travaillant pour elle environ **3 heures par mois**.

Toutefois, une coopérative a décidé d'aller à contre-courant. Il s'agit de la coopérative **Färm**, de Louvain-La-Neuve (qui est en fait un affilié). Chez elle, il est possible de devenir coopérateur (et de bénéficier de réductions de prix dans le réseau de magasins Färm) sans nécessairement devoir travailler. Pour cela, il suffit d'acquérir une ou plusieurs **parts à 29**

**L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.**

Le site web de L'Echo fait usage de cookies afin d'optimiser votre expérience d'utilisation. En cliquant sur 'OK', vous acceptez le placement de cookies. Vous souhaitez atteindre des équilibres financiers, a-t-il conclu. ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

**Caroline Sury**, Journaliste Mon Argent

**Peter Van Maldegem**, Coordinateur Fonds

OK

Gérer

Source: L'Echo

## LIRE EGALEMENT

**IMMOBILIER****Ce qu'il faut savoir avant de céder à la tentation du crowdlending**

Les coopératives distribuent à nouveau un généreux dividende. Quelle alternative le crowdlending offre-t-il à l'investisseur (en immobilier)? Combien peut-on investir pour financer un projet? Quelles conditions? Quels sont les avantages et les risques de la formule? À quel public s'adresse-t-il?

**EPARGNER****Un Belge sur deux cherche activement à protéger son épargne de l'inflation**

Selon ING, 52% des Belges se disent activement en recherche d'investissements afin de les protéger de l'inflation. Le Baromètre des investisseurs, quant à lui, poursuit son rebond entamé au mois de février. Il a atteint 108 points

CONTENU SPONSORISÉ

**Un nouvel immeuble résidentiel à Anvers développé par l'architecte de la forêt verticale de Milan**

Le nouveau quartier résidentiel anversoïse Nieuw Zuid comptera, d'ici à 2028, 2.000 nouveaux logements, sans parler des immeubles commerciaux et de bureaux, des écoles, des crèches, d'un centre sportif et d'un centre de

**EPARGNER** MON ARGENT**5 millions d'euros venant de comptes "dormants" se retrouvent dans les caisses de l'Etat**

Ces dernières années, les comptes dormants dont le solde est inférieur à 60 euros ont permis au Trésor public d'encaisser 5,4 millions d'euros.

3 de 100

EN MONTRER D'AVANTAGE

**RÉCENTS****LES MARCHÉS LIVE**10:25 **Les entreprises flamandes sont les plus mauvais payeurs du pays**10:17 **Krëfel sera désormais français**10:04 **À Naples pour découvrir et apprendre à préparer la vraie pizza**09:52 **L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.**09:51 **Elon Musk prédit un trimestre record pour Tesla**09:27 **Goldman Sachs vend "Colony" et "achète" Apertam (Briefing)**08:51 **Veaux, vaches, cochons, couvée...**08:39 **Capitaine et secouruse de migrants, Pia Klemp est sur le banc des accusés****LIRE PLUS D'INFOS EN CONTINU**

**Créez  
un  
compte  
gratuit**

**Les coopératives distribuent à nouveau un généreux dividende**  
**TEMPS DE LECTURE: 7 MIN**

🔖  
**LIRE  
PLUS  
TARD**

0 RÉAGIR [f](#) [in](#) [🐦](#) [✉](#)

## ECHO CONNECT



**Echo Connect** offre aux entreprises, organisations et organismes publics l'accès au réseau de L'Echo. Les partenaires impliqués sont responsables du contenu.



### **La Chine: croissance lente vs. numérisation à grande vitesse**

Le FMI s'attend certes à un ralentissement de la croissance chinoise, mais la numérisation du pays s'opère à la vitesse de l'éclair. D'ici à 2025, l'économie numérique représentera probablement 50% du PIB, un niveau comparable à celui du Japon aujourd'hui. La suite



### **L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.**

Le site web de L'Echo fait usage de cookies afin d'optimiser votre expérience d'utilisation. En cliquant sur 'OK', vous acceptez le placement de cookies. Vous souhaitez en savoir plus sur les cookies, ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

**OK**

**Gérer**

**Créez  
un  
compte  
gratuit**

**Les coopératives distribuent à nouveau un généreux dividende**  
**TEMPS DE LECTURE: 7 MIN**

🔖  
LIRE  
PLUS  
TARD

0 RÉAGIR



## **Ceux qui n'investissent pas en Chine manquent des opportunités de croissance**

Le futur moteur de la croissance mondiale rugit en Chine. Pourtant, tout le monde ne semble pas encore en avoir conscience. "La Chine a appris de nous pendant 30 ans mais nous n'avons rien appris d'elle." La suite



**L'Echo**

### **L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.**

Le site web de L'Echo fait usage de cookies afin d'optimiser votre expérience d'utilisation. En cliquant sur 'OK', vous acceptez le placement de cookies. Vous souhaitez en savoir plus sur les cookies, ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

OK

Gérer

Créez

**Un city-trip sans portefeuille** à nouveau un généreux dividende

compte gratuit

TEMPS DE LECTURE: 7 MIN

Est-il possible de visiter une ville sans carte bancaire ni argent liquide? Une petite excursion avec juste un smartphone et l'application Payconiq by Bancontact. La suite

LIRE PLUS TARD

0 RÉAGIR



## Pourquoi est-il intéressant pour les investisseurs de se tourner vers le private equity chinois ?

Le PE contrebalance la présence d'actifs plus volatils. Et au sein de cette classe, les actifs asiatiques permettent d'obtenir des revenus potentiels de long terme assez élevés, peu corrélés aux investissements PE dans les économies plus matures. La suite

Le site web de L'Echo fait usage de cookies afin d'optimiser votre expérience d'utilisation. En cliquant sur 'OK', vous acceptez le placement de cookies. Vous souhaitez en savoir plus sur les cookies, ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur 'Plus d'information'.

PARTNER CONTENT

### Partners



**OK Redéveloppement urbain**

Gérer

Le cohousing en ville, la solution contre la solitude grandissante



Créer  
un  
compte  
gratuit

Les coopératives distribuent à nouveau un généreux dividende

TEMPS DE LECTURE: 7 MIN

## La flexibilisation des trajets domicile-lieu

“Notre solution se présente sous la forme d’un portail où les collaborateurs peuvent découvrir et gérer plusieurs moyens de transport en adéquation avec la politique.de



LIRE  
PLUS  
TARD

0

RÉAGIR



## Shareholders

### Home Invest Belgium

Home Invest Belgium : reprise Sunparks De Haan clôturée



### Care Property Invest

Care Property Invest: Résultats annuels exercice 2018



## Immo

### Montea:

Une première dans notre pays: un Airbnb à l’usage du secteur logistique



### Realty

Realty et le professeur d’Urbanisme Alexander D’Hooghe joignent leurs forces



## L'Echo a modifié sa politique de confidentialité et de gestion des cookies.

Le site web de L'Echo fait usage de cookies afin d’optimiser votre expérience d’utilisation. En cliquant sur ‘OK’, vous acceptez le placement de cookies. Vous souhaitez en savoir plus sur les cookies, ou personnaliser vos paramètres de cookies pour ce site ? Cliquez sur ‘Plus d’information’.

OK

Gérer